



Compte-rendu de réunion atelier « Violence aux personnes »

Titre

Invités : Yasmine ABDEDDAIM - Charlène DELHOMÉНИЕ - Yohann FAURRE - Raphaële LUDE - Karine SIMON -

Présents : Yohann FAURRE -

Absents : Yasmine ABDEDDAIM - Charlène DELHOMÉНИЕ - Raphaële LUDE - Karine SIMON -

Organisateur :

Ordre du jour :

1 VIOLENCES INTRA FAMILIALES

10% des femmes victimes de violence au sein des couples.

Projet portée par une CPTS taille 4 val d'Oise

-> Convention locale permet de portée plainte directement aux SAU des urgences de l'hospital local

-> Parcours centralisé sur les violences familiales

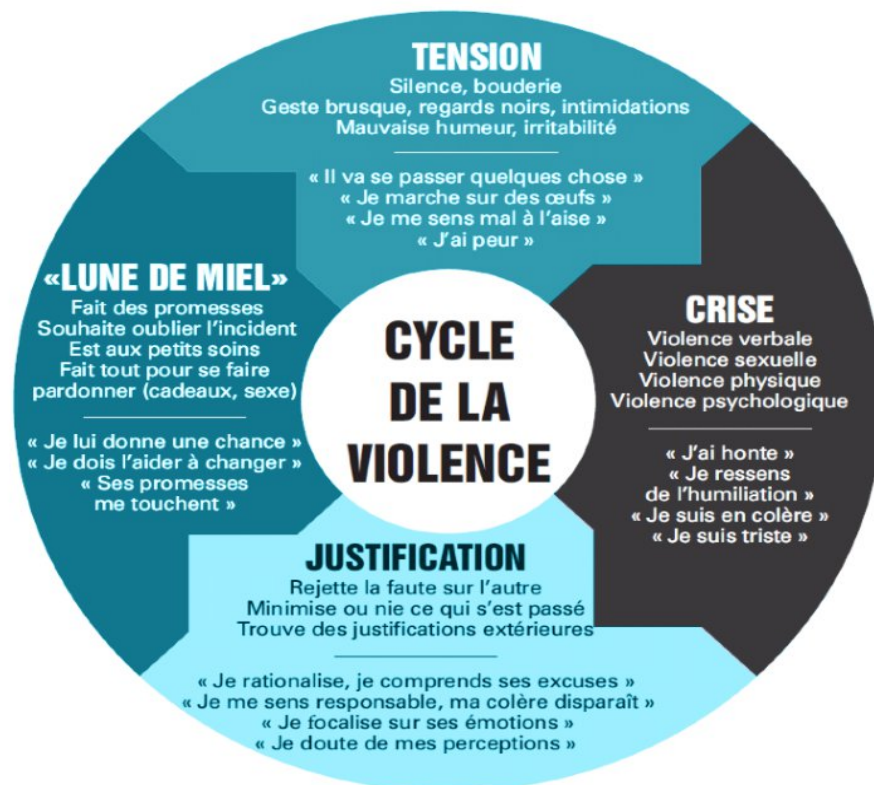
Formation d'un membre du bureau de la CPTS qui forme pros de santé qui forment leur équipes.

Importance du dépistage systématique du fait de la minoration des faits par les victimes qui porte le risque de la méconnaissance par le pro de santé.

Soirée VIHPPE : soirée ville Hopital Partage Pratique Ensemble

-> Organisation d'une soirée de formation avec pro de santé de l'hospital impliqué (SAU), des pro de villes (PMI, Med G2, S-F)

Groupe d'échange pré déterminé, mixé.



En réflexion :

Affiche salle d'attente

Groupe de soutien pour les pros de santé

Groupe de travail pour améliorer les pratiques

Recommandation HAS sur les certificats :

https://www.has-sante.fr/jcms/c_1120330/fr/certificat-medical-initial-concernant-une-personne-victime-de-violences

2 HARCELEMENT SCOLAIRE

37% écoliers, 23% collégiens, 40% de lycéens

Le protectomètre

-> Basé sur le violentomètre + conséquences sur l'enfant

Distribué sur des sacs pharmacies : à étendre chez les commerçants ?

Le harcélomètre

LE HARCELOMETRE

Lorsqu'une (ou plusieurs) de ces situations est **répétée** c'est du **harcèlement** !

A L'ÉCOLE ET AUX ABORDS		LES REPERCUSSIONS	
A la cantine, en classe, pendant la récréation, dans le bus et via les réseaux sociaux, un élève :		Elles sont nombreuses, sur la scolarité et la santé physique et mentale de la victime	
0	Te donne des surnoms méchants	VIGILANCE !  Ne laisse pas la violence s'installer !	Pleurs Irritabilité, énervement Sentiment de tristesse Isolement
1	Te critique, te juge		
2	Parle en mal de toi dans ton dos		
3	Se moque de toi, te ridiculise, t'imité en public		
4	T'exclut ou demande de t'exclure en raison de ton apparence, tes origines, ton orientation sexuelle, ta religion, ton handicap...	DIS STOP !  Tu as le droit de te sentir en sécurité à l'école ! Parles-en à une personne de confiance !	Anxiété Peur d'aller en cours Baisse des notes et résultats scolaires Difficulté de concentration en cours et pour faire ses devoirs Difficultés à s'endormir, cauchemars, réveils nocturnes Perte d'appétit, boulimie Maux de tête, maux de ventre
5	Te cible pour des jeux dangereux, te jette des objets, de la nourriture, des boulettes de papiers...		
6	Invente des problèmes, lance des rumeurs mal intentionnées sur toi		
7	Fouille dans tes affaires, ton téléphone		
8	T'insulte, t'humilie		
9	Cache ou détériore tes affaires, tes vêtements, ton téléphone, ton goûter, ton repas...		
10	Prend/Diffuse des photos/vidéos sans ton accord, par téléphone ou via les réseaux sociaux	DEMANDE DE L'AIDE ! Ne reste pas seul.e !  Ces comportements sont sanctionnables par l'école et la justice	Refus scolaire anxieux Attaques de panique Dépression Tentative(s) de suicide Suicide
11	Publie des choses qui te rabaisent sur les réseaux sociaux		
12	Vole/Rackette tes affaires, tes vêtements, ton téléphone, ton goûter, ton repas...		
13	T'enferme dans les toilettes, les vestiaires, une salle...		
14	Te fait du chantage, te force à faire des choses sous contrainte		
15	Te frappe, te tire les cheveux, te pousse, te pince, te fait des croches-pieds, te crache dessus, te gifle		
16	Insiste pour recevoir des photos intimes de toi		
17	T'oblige à montrer ton corps et/ou te dévêtir		
18	Te touche le corps sans ton consentement		
19	Te menace de mort ou t'incite au suicide (par des paroles, avec des objets ou des armes)		
20			Le harcèlement scolaire peut être puni par : 3 à 10 ans d'emprisonnement 45 000€ à 150 000€ d'amende. <i>Loi n°2022-299 du 2 mars 2022</i>



Victime, témoin, harceleur ? Tu peux être aidé(e) !

À qui t'adresser en Ariège ?



Parles-en à une **personne de confiance** !

- Autour de toi, à la maison, au sein de ton école, de ton établissement...

Des structures peuvent t'accueillir gratuitement et anonymement :

- **Maison des Adolescents** : 05 61 04 78 95 - 2Bd François Mitterrand, 09000 FOIX
- **Point Accueil Ecoute Jeunes** : 06 31 87 93 61 - 5 rue de la maternité, 09100 PAMIERS
- **Conseil Départemental d'Accès au Droit** : 05 81 29 81 80 - 14 Bd du Sud, 09000 FOIX
- Tu peux en parler à **ton médecin** (ou professionnel de santé de ton choix) !

Par téléphone :

3020

- n°Vert (gratuit, anonyme)
"Non au Harcèlement"

3018

- n°Vert (gratuit, anonyme)
Contre le cyberharcèlement



En cas d'urgence :

- Appelle le 17 ou par sms au 114
- Tu es blessé(e), tu dois te faire soigner :
CHIVA / CHAC - Contacte le centre **15**



Difficulté à entrer dans les établissements publics qui restent très centrés sur les outils et intervenant éducation nationale, porte entrée plus simple sur les établissements privés.

Réalisation d'un harcèlomètre adapté aux enfants, format réglette. Disponible sur le site CPTS Ariège Pyrénées.

Harcèlomètre école élémentaire

Est-ce que je suis harcelé(e) ?

Je suis harcelé(e) si je vis une ou plusieurs de ces situations de manière répétée :



**On me frappe.
On me tire les cheveux.
On me pousse.
On me brutalise.**



**On me menace de me faire du mal.
On me force à faire des choses que je ne veux pas faire.**



On casse, cache, vole mes affaires, mes vêtements, ou mon goûter.



**On m'exclut.
On ne veut pas jouer avec moi.
On ne me parle pas.
On m'ignore.**



**On se moque de moi.
On me ridiculise.
On me donne des surnoms méchants.**



Au contraire, si j'ai des ami(es) avec qui je me sens bien et respecté (e), parfois on se dispute mais ça ne dure pas.

Ce n'est pas du harcèlement

CPTS ARIÈGE-PYRÉNÉES

Victime ou témoin? Que dois-tu faire?

Suis les 3 "R"

Si tu es victime :

- 1 **R**econnaiss si tu es harcelé (e).
- 2 **R**ésiste aux agressions et dis STOP!
- 3 **R**apporte et demande de l'aide.

Si tu es témoin:

- 1 **R**econnaiss si un camarade est harcelé.
- 2 **R**efuse d'y participer! Soutien la victime.
- 3 **R**apporte, pour protéger la victime.

**Brise la loi du silence!
Adresse toi à :**

- ✓ Un adulte de confiance.
- ✓ Un membre de ta famille.
- ✓ Ton médecin.

Aide Max à sortir du labyrinthe du harcèlement :



Qui contacter?

3020
n° vert contre le harcèlement

3018
n° vert contre le cyberharcèlement

Service et appel gratuit

Harcèler n'est pas jouer!

CPTS ARIÈGE-PYRÉNÉES

Projet sur 4 Ans, porté par un MG, une IDE, une Psychologue.